

Saint Denis, le 20 septembre 2024

Boycott du Comité Social d'Administration

Le démantèlement de notre institution est désormais décomplexé. La gestion des CDD en dit long sur le peu de respect vis-à-vis des agents, contractuels et titulaires, ainsi que celui vis-à-vis des mineurs sous main de justice.

L'UNSa SPJJ a questionné la directrice de la PJJ sur ses perspectives et ses projets pour notre institution. Sa réponse est éloquente : « ».

Comment être surpris du choix des thématiques de ce CSA quand la directrice territoriale rappelle régulièrement qu'elle obéit aux commandes du DIR ?:

- le schéma de placement océan indien : est-ce vraiment la priorité aujourd'hui ? L'UNSa SPJJ 974 ne le pense pas
- une fiche technique de mobilité interne « MEMA ». Après la tentative d'une iniquité de traitement entre les agents de La Réunion et ceux des autres outre-mers concernant la possibilité d'accoler des congés aux formations dispensées en hexagone, la DT propose maintenant la présence systématique d'agentes dans l'équipe de la MEMA, au prétexte que des mineures peuvent être incarcérées. Cette discrimination d'un fonctionnaire d'État en fonction de son sexe sera aussi une iniquité entre les agents de La Réunion et ceux exerçant dans les autres MEMA du territoire français.

Pour l'UNSa SPJJ 974, l'urgence est d'interrompre cette course au démantèlement.

L'urgence est de réaffirmer la place de notre jeunesse dans notre société, jeunesse porteuse d'espoir, de réaffirmer la primauté de l'éducatif dans l'accompagnement des jeunes sous main de justice, de créer des liens interinstitutionnels et, donc, de redéfinir les normes afin de garantir une prise en charge de qualité.

L'UNSa SPJJ 974

Mme ROBERT Sylvie
M. ALAMELOU Laurent
Représentants territoriaux
Tel : 0692 65 28 69
Mail territorial : unspjj974@gmail.com